



## Consommation d'eau anormalement élevée.

Par **Flatmania**, le **29/03/2012** à **09:24**

Bonjour,

Je suis locataire d'un pavillon depuis le 01/10/2011, lors de mon emménagement, l'agence m'a indiquée les différents compteurs sans que je les vérifies! Cette semaine j'ai constaté avoir consommé 500m<sup>3</sup> d'eau en 6mois donc ce qui est énorme, sachant qu'il y a eu un dégât des eaux sur une arrivée d'eau avant que j'emménage, je pense que cette consommation anormalement élevée vient de la. J'ai contacté le distributeur d'eau auquel j'avais indiqué la valeur que m'avait donné l'agence pour l'ouverture de contrat pour savoir si les locataires précédent avaient eu des surconsommation, ils m'ont indiqués que tout avait été normal. Comment puis-je régler ce litige?

Merci.